

AR PREFECTURE

018-200054047-20180328-2018_03_28_00-DE

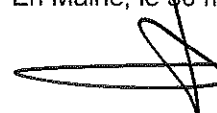
Budget prévisionnel 2018

	Montant
Actions culturelles (PAC)	10 000€
Administration générale	120 012€
Coordination projets	20 057€
Total subventions sollicitées	150 069€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ATTRIBUE au CENTRE SOCIO CULTUREL DU CONFOLENTAIS les aides indiquées ci-avant au titre de l'exercice 2018,
- AUTORISE M le Maire à signer la convention financière, annexée à la présente délibération.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 30 mars 2018



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

